SIMON ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contact Media
Enderby
Cyril Chassaing
Tel : 01 45 26 18 52
cch@enderby.fr

Danièle Siboni, Avocate fiscaliste, rejoint Simon Associés à Lyon

Paris, le 10 mars 2009. Le bureau de Lyon du cabinet d'avocats Simon Associés s'agrandit en accueillant Danièle Siboni en qualité d'Avocate fiscaliste.

Spécialiste en droit fiscal, Danièle Siboni accompagne depuis plus de 20 ans les PME françaises et internationales implantées notamment en région Rhône-Alpes dans leurs problématiques fiscales (contrôle fiscal, prix de transfert, opération d'acquisition/restructuration, optimisation fiscale…).

« *L'arrivée de Danièle Siboni vient renforcer nos compétences en matière de droit fiscal et confirme la stratégie de développement du cabinet à Paris et en région initiée depuis 18 mois* », souligne Jean-Charles Simon, Associé-gérant du cabinet Simon Associés. Le cabinet compte désormais 27 avocats à Paris et à Lyon.

Danièle Siboni, 46 ans, est titulaire d'une Maîtrise en droit des affaires et d'un DESS de droit fiscal (Université de Dijon). Avocate au Barreau de Lyon, elle a débuté sa carrière en 1986 chez Ernst & Young, avant de rejoindre en 1993 le cabinet d'avocats Magellan à Paris en qualité d'associée responsable du département fiscal. En 2001, elle poursuit sa carrière au sein de Deloitte Juridique et Fiscal à Paris, en qualité d'associée du département Corporate Tax, puis rejoint le bureau de Lyon en 2002, devenu Taj, en tant qu'associée en charge du bureau lyonnais et du département fiscal. Depuis 2007, Danièle Siboni était associée au sein du département fiscal de Lamy Lexel à Lyon.

A propos de Simon Associés

Fondé en 1992, Simon Associés est un cabinet d'avocats d'affaires reconnu, regroupant plus d'une vingtaine d'avocats et juristes à Paris et à Lyon, dont l'activité est principalement orientée vers les PME/PMI, de toutes formes, exerçant tous types d'activités dans des secteurs très divers.

Simon Associés, organisé autour de sept pôles de compétences complémentaires (corporate/cessions/acquisitions, fiscal, entreprises en difficulté, franchise, contentieux, immobilier, social), accompagne ses clients en conseil comme en contentieux dans l'ensemble des domaines du droit des affaires.

Simon Associés a développé, au moyen de procédures qualifiées et d'une organisation interne structurée, une approche transversale de prévention des risques juridiques et judiciaires, mettant en œuvre des actions et outils prenant en considération l'environnement technique, économique, humain, juridique et opérationnel de l'entreprise, garantissant ainsi un niveau de risque réduit à ses clients.

Simon Associés est membre de nombreuses organisations du monde économique et publie régulièrement des articles sur la vie des affaires, ainsi qu'une lettre mensuelle consacrée à l'actualité juridique.

www.simonassocies.com